



**FONDATION LE ROCH
LES MOUSQUETAIRES**

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
HABILITÉ À RECEVOIR DONS ET LEGS



AGENCE POUR LA VALORISATION DE LA
RECHERCHE UNIVERSITAIRE DU LIMOUSIN

Département
Incubateur

INNOVATION EN LIMOUSIN
Lancement du Prix Coup de Pouce 2016
AVRUL - Fondation Le Roch-Les Mousquetaires
APPEL A CANDIDATURE
Jusqu'au 16 septembre 2016

« 2^{ème} Concours Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires »
A LA CREATION D'ENTREPRISE

Créée en 1998 à l'initiative de Jean-Pierre et Marie-Thérèse Le Roch, fondateurs du Groupement des Mousquetaires, la Fondation s'est d'abord placée sous l'égide de la Fondation de France avant d'opter pour une indépendance complète et d'obtenir sa reconnaissance d'utilité publique en 2006.

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires place l'Homme au cœur de son engagement, avec pour ambition de favoriser son épanouissement au cœur de la société. Respectueuse de la volonté et de l'esprit de ses fondateurs, la Fondation mène des actions en France autour de deux axes :

- **L'initiative économique** : la Fondation encourage et développe l'esprit d'entreprendre en soutenant les projets les plus dynamiques, synonymes de développement économique des territoires. A ce titre, elle organise deux concours pour détecter les entrepreneurs les plus prometteurs, avec près de 300.000 euros de dotation annuelle.
- **L'engagement humain** : la Fondation soutient plusieurs équipes de recherche médicale de l'Institut Pasteur pour la sécurité alimentaire et participe aux actions des stations de sauveteurs en mer (SNSM).

Dans le cadre de ses actions, et pour **soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat en région Limousin**, le « Prix Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » est organisé sur les huit régions Mousquetaires avec le concours d'un partenaire exclusif par région. Pour le Limousin le partenaire exclusif choisi pour le « Prix Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » est le Département Incubateur de l'AVRUL dans le domaine de l'innovation.

DOTATION : 20 000 euros.

Souverain dans ses délibérations, le jury décerne trois prix (Epée d'Or, Epée d'Argent et Epée de Bronze) maximum parmi les projets soutenus par les participants, avec une dotation globale de 20.000 euros TTC.

Le lauréat de l'Epée d'Or se voit attribuer une dotation de 10.000 euros, l'Epée d'Argent 6.000 euros et l'Epée de Bronze 4.000 euros. Toutefois, selon la qualité et la pertinence des projets, il est convenu que la dotation globale de 20.000 euros pourra être répartie différemment, le jury du concours ayant toute latitude en la matière. De même, en cas d'égalité dans le classement final, le jury se réserve le droit de partager la ou les sommes impliquées de façon équitable entre les équipes concernées.

CRITERES DE SELECTION :

Le concours est ouvert :

- toute personne physique de **moins de trente-cinq (35) ans** ayant pour projet la création d'une **entreprise innovante en Limousin**, quels que soient sa nationalité, son statut ou sa situation professionnelle, sous réserve qu'elle remplisse les conditions légales et réglementaires requises pour la création d'une entreprise ;
- toute personne de **moins de trente-cinq (35) ans** dirigeant une **entreprise du Limousin existant depuis moins de deux (2) ans**, dont l'activité a un **caractère innovant**.

Le caractère innovant s'entend sous les **aspects technologiques, d'usage ou de service**.

JURY :

Le jury est composé de :

- deux administrateurs de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires
- un représentant du département incubateur de l'AVRUL
- deux adhérents du Groupement Les Mousquetaires
- un chef d'entreprise locale
- deux représentants des instances institutionnelles locales

DEPOT DES CANDIDATURES :

Les dossiers de candidature sont à envoyer par e-mail à incubateur-limousin@unilim.fr avant le 16 septembre 2016, minuit.

Aucun formalisme n'est exigé pour le dossier de candidature, mais il doit impérativement comporter **8 pages maximum** et les **éléments clés suivants** :

- civilité/prénom/nom/âge
- présentation succincte du projet en 5 lignes maxi
- présentation du caractère innovant du projet
- nature de l'innovation avec description de la technologie, du service ou de l'usage proposé
- état de la propriété industrielle
- stratégie de développement à moyen terme
- marché
- compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- actionnariat actuel et prévu

Les dossiers doivent impérativement être **identifiés par le nom et prénom du candidat**.

Plus d'informations et le règlement complet du concours sur les sites internet de la **Fondation** : www.fondationleroch-lesmousquetaires.org ou de l'**AVRUL** : www.avrul.fr.